

MOTO PASS L'ASSURANCE 2 ROUES

- À RETENIR -



**UN CONTRAT D'ASSURANCE
ADAPTÉ POUR TOUS LES MOTARDS**

LES CIBLES

- o Tous profils de motards, y compris jeunes conducteurs
- o Les assurés n'utilisant pas leurs véhicules toute l'année (option intempéries)
- o Assurés détenteurs de plusieurs motos

LE PRODUIT

NOS GARANTIES

4 FORMULES AU CHOIX

GARANTIES INCLUSES	F1	F2	F3	F4
RESPONSABILITÉ CIVILE	✓	✓	✓	✓
DÉFENSE PÉNALE ET RECOURS SUITE À ACCIDENT	✓	✓	✓	✓
INCENDIE- EXPLOSION- TEMPÊTE		✓		✓
VOL		✓		✓
BRIS DES GLACES CYLINDRÉE > 50CM ³		✓		✓
CATASTROPHES NATURELLES		✓	✓	✓
CATASTROPHES TECHNOLOGIQUES		✓	✓	✓
ATTENTATS ET ACTES DE TERRORISME		✓	✓	✓
DOMMAGES TOUS ACCIDENTS			✓	✓
PROTECTION JURIDIQUE CYLINDRÉE ≥ 600CM ³		✓	✓	✓
GARANTIE CASQUES ET GANTS	✓	✓	✓	✓
GARANTIE VALEUR À NEUF 12 MOIS		✓	✓	✓

Seule la formule 1 est accessible pour les véhicules non homologués.
En cas de déclaration de plus de 2 sinistres vol dans les 36 mois, les formules 2 et 4 sont exclues.

A COMPLÉTER PAR

OPTIONS

- Assistance 0 KM
- Assistance 0 KM **renforcée** >50cm³ (véhicule de remplacement)
- Franchise fixe dommages tous accidents / vol et incendie
- Garantie des accessoires hors-série 3 niveaux de garantie (à partir de la F2)
- Garantie des accessoires vestimentaires de sécurité de 2 niveaux (à partir de la F2)
- Protection juridique <600cm³
- Garantie pertes financières, LOA ou LLD (à partir de la F2)
- Individuelle pilote responsable de 3 niveaux de garantie
- Suspension « Intempéries » (3 à 6 mois de suspension)
- Rachat de franchise dommages tous accidents cylindrées >400cm³ (F3 & F4)

VOS AVANTAGES

VOTRE COMMISSIONNEMENT



Une rémunération attractive avec un taux de commission variable et des frais de courtage annexes qui vous sont entièrement reversés.

DES EXPERTS ET SERVICES DÉDIÉS



- **Un accompagnement digital complet**
Avec le nouveau tarifificateur simplifié et le paiement en ligne sécurisé
- **Un produit personnalisable**
Multiples garanties optionnelles et franchises modulables (fixes ou rachat total)

ZOOM SUR UNE GESTION DÉDIÉE

Un service de gestion réactif qui traite vos demandes sous 48h.

- Par téléphone : **01 8005 5000**
- Par mail :

productioniard@sollyazar.com
pour les demandes concernant la gestion liée au contrat.

sinistreiard@sollyazar.com
pour toute déclaration d'un sinistre.

ACCOMPAGNEMENT COMMERCIAL

Nous vous proposons un accompagnement personnalisé et des formations tout au long de l'année pour vous aider dans la vente de nos produits.

Une équipe expérimentée est à votre disposition et à votre écoute pour répondre à toutes vos questions :

Service commercial : **01 40 82 81 49**
servicecommercial@sollyazar.com

Site dédié : www.sollyazarpro.com